



OFFRE D'EMPLOI – REMPLACEMENT - PERSONNEL PROFESSIONNEL

CLASSE D'EMPLOI :	Conseillère ou conseiller pédagogique (Tremplin DEC pour immigrants ou allophones, AEC et SAE)
SERVICE :	Direction de la formation continue
STATUT :	Remplacement à temps complet
TITULAIRE :	Madame Rosine Sicignano
HORAIRE DE TRAVAIL :	Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
SALAIRE :	Taux horaire de 25,25\$ à 45,22\$
CONCOURS :	H19-P-06
DURÉE :	Mai 2019 à juin 2020 (possibilité de prolongation)

Nature du travail

Sous l'autorité de la coordonnatrice de la formation continue, le conseiller pédagogique a pour fonctions principales de gérer des programmes de formation et des activités d'enseignement et d'accomplir un rôle de consultant auprès du personnel enseignant et de soutien auprès des étudiants dans leur cheminement scolaire. Plus particulièrement, ce poste consiste à coordonner les activités du cheminement tremplin DEC pour immigrants allophones, les cours de perfectionnement ou les activités de mises à niveau, les activités de francisation en entreprise et les attestations d'études collégiales.

Quelques attributions caractéristiques

- Participe activement à la promotion et au démarchage auprès de la population, des entreprises et des organisations ;
- Effectue de la représentation auprès des entreprises et des organismes afin d'établir des partenariats ;
- Collabore au développement, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de formation continue auprès des individus, de la clientèle et des organismes publics et privés du milieu et définit les stratégies et les modes de formation appropriés ;
- Organise les réunions d'information et de coordination et est responsable du processus de sélection des candidats ;
- Collabore à l'accueil des étudiants inscrits et répond aux demandes d'encadrement ;
- Conçoit des actions de suivi auprès des groupes et des individus et conseille, au besoin, les enseignants quant au contenu et à l'évaluation de leur enseignement ;
- Agit à titre de conseiller auprès des enseignants et des étudiants dans le cas de situations problématiques quant aux méthodes et activités d'apprentissage ;
- Maintient à jour les mécanismes qui permettent d'évaluer la qualité des interventions effectuées et assure le maintien de la qualité des services ;
- Offre un soutien dans la résolution de conflits entre enseignants ou entre enseignants et étudiants ;
- Planifie, organise, convoque et anime les réunions pédagogiques et assure le suivi ;
- Effectue une veille concurrentielle afin de s'assurer que les formations soient à jour et correspondent aux besoins de la population et participe au développement et à la mise à jour des programmes ;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement du français langue seconde.

Autres exigences

- Très bonne connaissance de la langue française ;
- Bonne connaissance des programmes du milieu collégial ;
- Expérience de travail pertinente aux fonctions prévues dans la description de l'emploi ;
- Excellente capacité à travailler en équipe ;
- Empathique, à l'écoute des étudiants et rigoureux dans son travail.
- Connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook);

Note : Les tests porteront sur la maîtrise de la langue française, la connaissance de la suite Microsoft Office et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

Période d'affichage

Du 14 au 21 mai 2019

Les candidatures des personnes employées du cégep doivent être transmises à la Direction des ressources humaines au plus tard le 21 mai 2019 à 16 h 30 par courriel à resshum03@cegepsl.qc.ca. Les autres candidats peuvent transmettre une candidature à [module libre-service Emplois](#). Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. *Le cégep de Saint-Laurent souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité.*

Autorisation :

Fanny Baghdjio

Date : 14 mai 2019